

Bureau du vérificateur général

Rapport de la revue des pratiques
utilisées pour les
vérifications de l'optimisation des ressources
qui ont fait l'objet d'un rapport en 2000

Sommaire à l'intention de la direction



Professional Practices Group
Direction des méthodes professionnelles

Préparé par : Martin Ruben (auteur), Dan Rubenstein
Équipe de l'assurance de la qualité et de l'amélioration des méthodes
Direction des méthodes professionnelles
Mai 2002

PROTÉGÉ/PROTECTED A

Rapport de la revue des pratiques utilisées pour les **vérifications de l'optimisation des ressources** **qui ont fait l'objet d'un rapport en 2000**

Résumé

INTRODUCTION

Conformément à la Politique du Bureau du vérificateur général sur la revue des pratiques et la vérification interne, la Direction des méthodes professionnelles (DMP) a terminé sa revue des pratiques utilisées pour les vérifications de l'optimisation des ressources. La revue fournit à la vérificatrice générale l'assurance que le Système de gestion de la qualité des pratiques de vérification de l'optimisation des ressources est bien conçu et mis en oeuvre de façon efficace pour respecter les exigences législatives, les normes professionnelles et les politiques du Bureau.

CONCLUSION

Nous avons conclu que :

- toutes les missions de vérification effectuées pendant ce cycle ont été menées, à tous les égards importants, conformément aux normes professionnelles, aux exigences législatives et aux politiques du Bureau, et
- nous n'avons pas relevé de situations pour lesquelles, à notre avis, le SGQ n'est pas conçu adéquatement; cependant, nous avons relevé des cas de non-conformité au SGQ.

CONTEXTE

Le Bureau du vérificateur général (BVG) a produit en 2000 trois rapports périodiques contenant au total 35 chapitres. En outre, la commissaire à l'environnement et au développement durable a publié un rapport de neuf chapitres. Les vérifications, les études et les suivis sont menés en conformité avec les exigences du *Manuel de vérification de l'optimisation des ressources* qui fait siennes les normes de vérification généralement reconnues (NVGR) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le fonctionnement efficace du SGQ du Bureau fait en sorte que les vérifications respectent ces exigences. En outre, le travail de vérification effectué par le Bureau doit se

conformer aux exigences de vérification législative prévues par la *Loi sur le vérificateur général* et par toute autre loi prescrivant des travaux de vérification.

ÉTENDUE DE LA REVUE DES PRATIQUES

Le présent rapport résume les résultats du cycle 2000 du Programme de revue des pratiques utilisées pour les vérifications de l'optimisation des ressources. Le cycle de la revue comportait six vérifications ayant fait l'objet d'un rapport au cours de l'année 2000. Les vérifications que nous avons examinées représentaient environ 21 p. 100 du coût de l'ensemble des VOR effectuées en l'an 2000.

POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION

Dans les revues, nous avons relevé des possibilités d'amélioration importantes en ce qui concerne les points suivants :

- l'amélioration de la documentation des dossiers de vérification, notamment l'utilisation de listes de contrôle, l'établissement de renvois entre dossiers et une corroboration plus poussée des constatations et conclusions;
- des consultations encore plus impartiales avec les experts fonctionnels et les vérificateurs généraux adjoints ressources par une définition plus claire de leurs rôles;
- l'assurance que les ressources pertinentes sont disponibles pour la durée de la vérification;
- la nécessité d'avoir davantage de directives et de formation relativement à l'étendue des tests à effectuer et à la nature des rapports à produire pour bien utiliser les données de sources secondaires.

Ces possibilités d'amélioration, sans être considérées de nature importante ou comme devant être généralisée dans la pratique, désignent pour chacune des équipes des secteurs qu'ils auraient intérêt à améliorer.

Les équipes de la revue ont discuté de tous les points à améliorer avec les directeurs principaux et les vérificateurs généraux adjoints (VGA) responsables, qui les ont tous acceptés. Il semble que les améliorations seront apportées en temps voulu par chacune des équipes.

Nous avons recommandé qu'un plan d'amélioration soit élaboré tout de suite, pendant la période d'approbation de ce rapport, afin de combler les lacunes relevées au chapitre des pratiques. Ce plan devrait préciser les responsabilités, les efforts requis et les délais d'exécution. Après cette revue, le Conseil de direction a approuvé un plan d'intervention visant à apporter les correctifs voulus.